

Etude des conditions de travail dans les cabinets d'expertise comptable du bassin Annécien

Annecy Santé au Travail / 2006-2007

1. Généralités :

Le service de santé au travail d'Annecy mène depuis plusieurs années des actions pluridisciplinaires au sein de ses entreprises adhérentes dans une démarche globale de prévention des risques professionnels.

Des professions sont ciblées, des groupes de travail se forment et des problématiques sont mises en avant.

2. Démarche :

Fin 2006 un groupe de travail sur l'exposition au stress et au travail sur écran s'est formé et s'est penché sur ces deux problématiques dans les cabinets d'expertise comptable fortement représentés sur le bassin Annécien.

La démarche a été de visiter les cabinets comptables afin de sensibiliser les salariés à l'importance d'une bonne implantation du poste informatique et ainsi informer sur les problèmes de postures et de fatigue visuelle pouvant en découler.

Dans un second temps, un questionnaire a été distribué à chaque salarié afin d'avoir une image de la profession et de mettre en avant les facteurs de stress prédominants ainsi que les troubles résultants du travail sur écran.

3. Méthodologie :

Pour répondre à ces problématiques et améliorer les conditions de travail dans les cabinets d'expertise comptable, le groupe de travail a décidé de mener en parallèle deux actions complémentaires :

- Visite des cabinets d'expertise comptable avec conseils sur l'aménagement des postes de travail et mesures d'éclairage au poste.
- Distribution d'un auto-questionnaire sur les thèmes du vécu au travail, de la fatigue visuelle et des contraintes posturales.

4. Résultats :

Les résultats des mesures d'éclairage et les préconisations générales sur l'aménagement d'un poste informatique ont été consignés dans un rapport et envoyés à chaque cabinet d'expertise comptable.

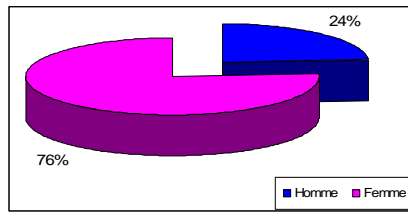
Les questionnaires quant à eux ont été traités de façon anonyme et ont fait l'objet d'un dépouillement général. Les résultats de l'étude ont été présentés le 18/12/07 sur le centre médical de Meythet (www.ast74.fr).

La synthèse suivante reprend les grands axes et les principales constatations suite à cette étude.

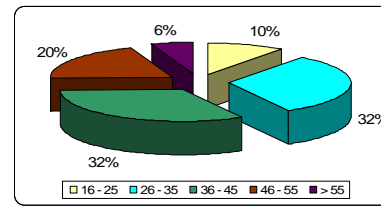
412 questionnaires retournés pour 647 distribués = **63,5% de retour**

Répartition des répondant :

- en fonction du sexe :



- en fonction de l'âge :

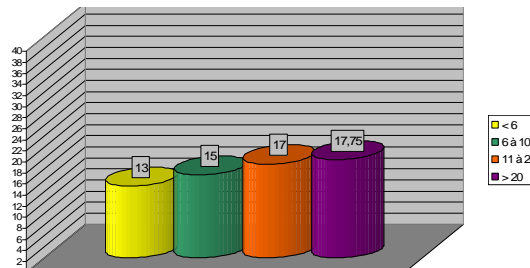


Stress professionnel global :

- tous cabinets d'expertise comptable confondus :

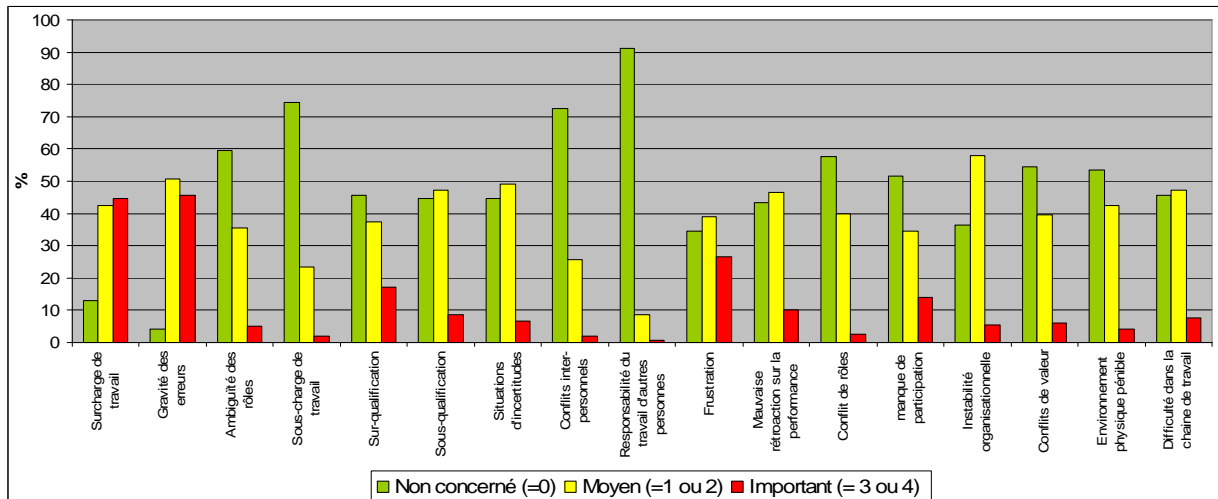


- en fonction de l'effectif du cabinet d'expertise comptable :

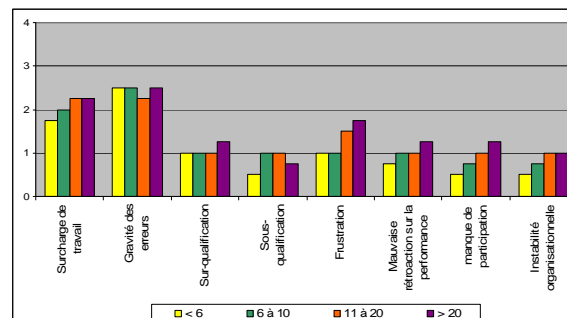


Facteurs de stress :

- tous cabinets d'expertise comptable confondus :

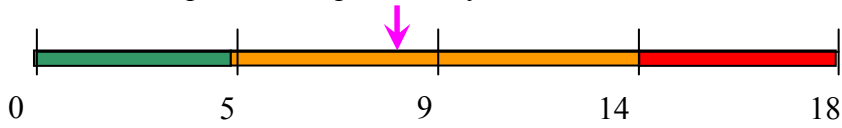


- en fonction de l'effectif du cabinet d'expertise comptable :

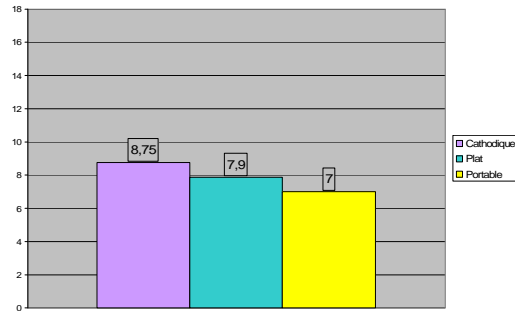


Fatigue visuelle :

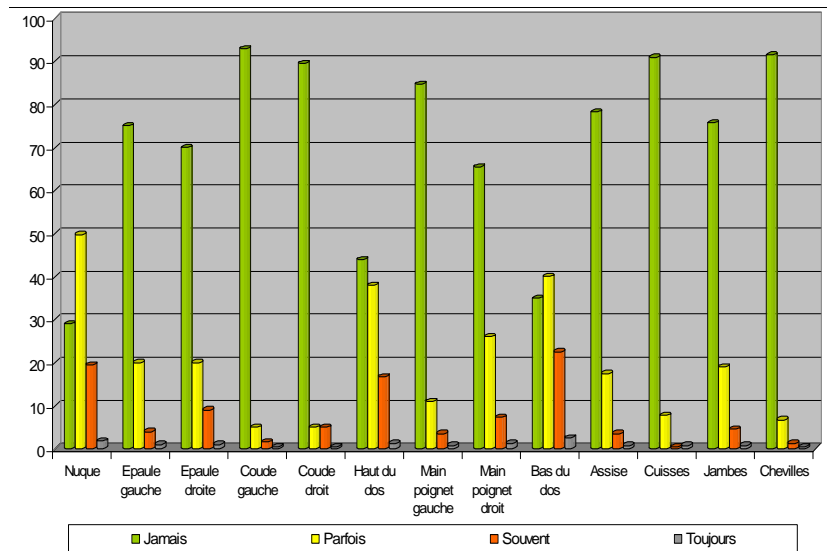
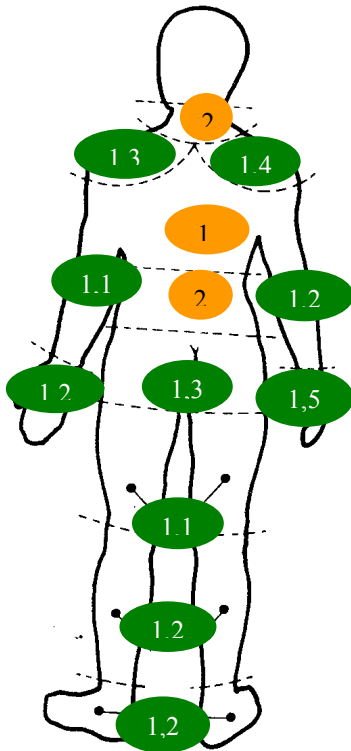
- tous cabinets d'expertise comptable confondus :



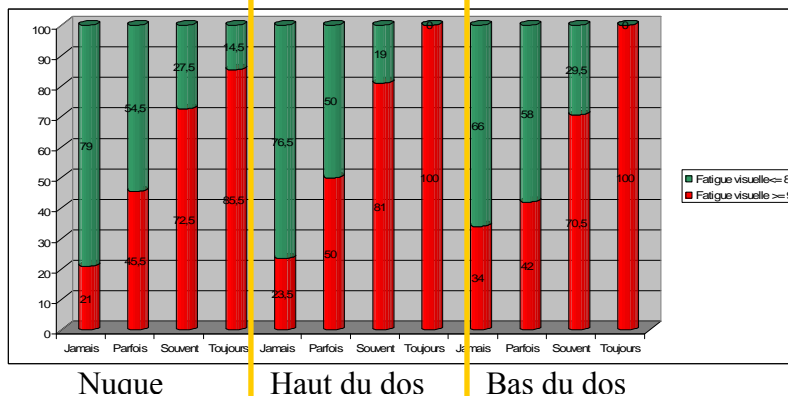
- en fonction du type d'écran utilisé :



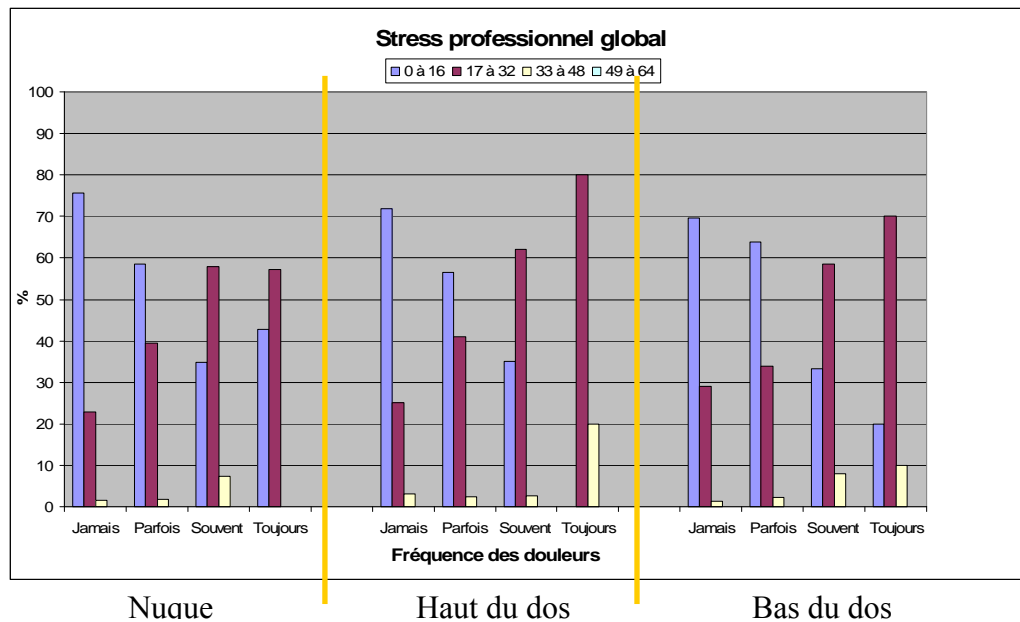
Troubles musculo-squelettiques :



Fatigue visuelle et Troubles musculo-squelettiques :



Dr BERTHET, Dr DESTEE, Dr MICHAUD, Mme GARÇON et M DUBOIS
2006-2007



5. Conclusion :

- ❖ **Le stress professionnel global dans la profession est modéré (16/64)**
- ❖ **Les facteurs de stress professionnel prépondérants sont :**
 - ⊗ **Surcharge de travail** (45% des répondants trouvent que c'est un facteur de stress important et 40% moyen)
 - ⊗ **Gravité des erreurs** (45% des répondants trouvent que c'est un facteur de stress important et 50% moyen)
 - ⊗ **Sentiment de frustration** (25% des répondants trouvent que c'est un facteur de stress important et 40% moyen)
- ❖ **La taille du cabinet semble avoir un impact sur le niveau global de stress professionnel** (13 en moyenne pour les cabinets d'expertise comptable inférieurs à 6 salariés contre quasi 18 pour ceux supérieurs à 20) **et les facteurs de stress professionnel** (frustration, manque de participation et instabilité organisationnelle)
- ❖ **La fatigue visuelle touche presque une personne sur deux et les principales gênes sont :**
 - ⊗ Reflet sur l'écran
 - ⊗ Eclairage naturel et artificiel
- ❖ **Les TMS perçus touchent en priorité l'axe vertébral et également, à un niveau moindre, le membre supérieur droit**
- ❖ **Un corrélation semble exister entre fatigue visuelle et troubles musculo squelettiques**
- ❖ **Un corrélation semble également exister entre troubles musculo squelettiques et niveau de stress professionnel global**